Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20231213-D_2023_078-DE

VILLE DE NAY

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
08/12/2023

Date d'affichage
08/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....
et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :
Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :
M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à Mme MAURIN Marina, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme BIDART Michelle, M. DE VICARI Olivier donne pouvoir à M. PEDROSA Raphaël

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
M. BONNASSIOLLE Pierre, M. DE VICARI Olivier, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : 78
Objet : Tarifs 2024

Par délibération du 16 novembre 2022, le Conseil Municipal a fixé les tarifs municipaux à compter du 1er janvier 2023.

Après avis favorable de la commission finances et administration générale du 7 décembre 2023, à la majorité, M. le Maire propose d'adopter les tarifs ci-après en annexe à partir du 1er janvier 2024.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20231213-D_2023_078-DE

CECI ETANT EXPOSE,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE les tarifs en annexe à partir du 1er janvier 2024.
AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 18, Contre : 5, Abstention : 0)
Pour : Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam, M. DE VICARI Olivier (représenté par M. PEDROSA Raphaël), Mme HONTAA Corinne (représentée par M. METGE Jean-Paul), M. JUNQUET Fabien (représenté par Mme DURAND Pascale), M. SANCHEZ Laurent (représenté par Mme BIDART Michelle)
Contre : M. BONNASSIOLLE Daniel, M. CHABROUT Guy, Mme MAURIN Marina, M. BONNASSIOLLE Pierre (représenté par M. CHABROUT Guy), Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique (représentée par Mme MAURIN Marina)
Abstention :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA